

Hiver 2014 : un cadeau du ciel pour les collectivités locales... à investir absolument !

Jean-Louis Bertrand¹

¹Affiliation not available

April 17, 2023



Hiver 2014 : un cadeau du ciel pour les collectivités locales... à investir absolument !

JEAN-LOUIS BERTRAND

READ REVIEWS

WRITE A REVIEW

CORRESPONDENCE:

jean-louis.bertrand@meteoprotect.com

DATE RECEIVED:

June 10, 2015

DOI:

10.15200/winn.142960.02011

ARCHIVED:

April 21, 2015

CITATION:

Jean-Louis Bertrand, Hiver 2014 : un cadeau du ciel pour les collectivités locales... à investir absolument !, *The Winnower* 2:e142960.02011, 2015, DOI: 10.15200/winn.142960.02011

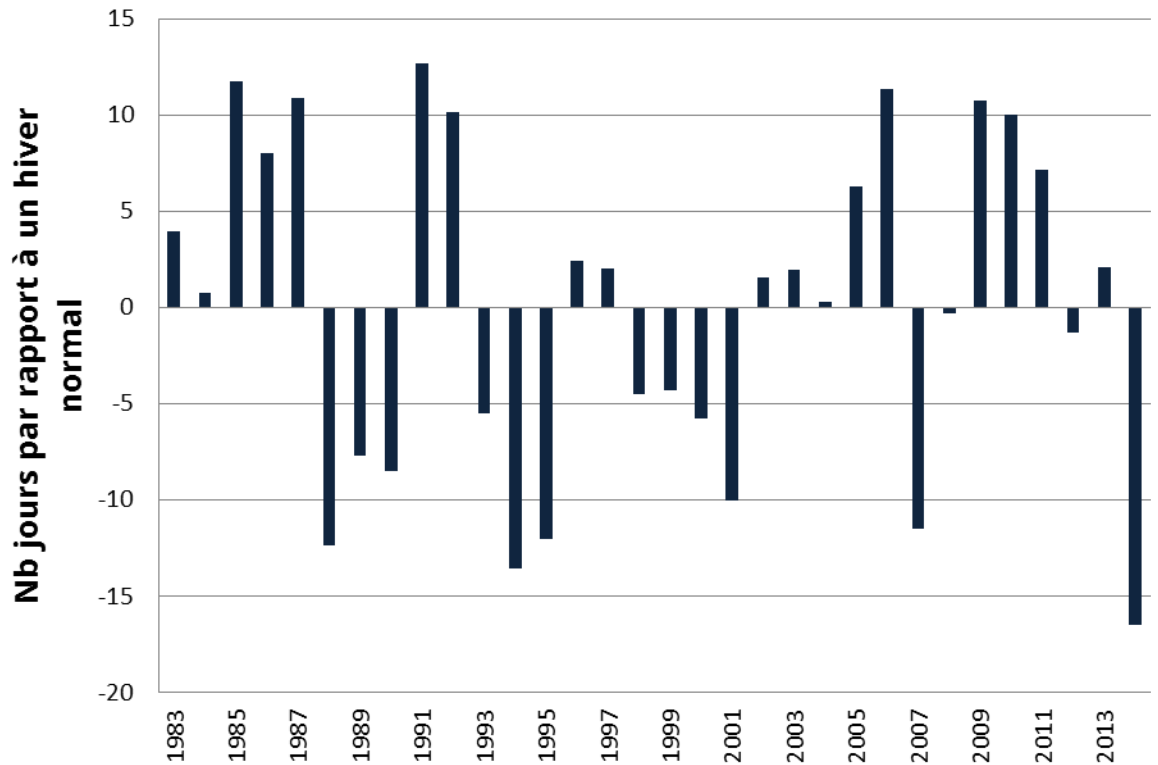
© Bertrand This article is distributed under the terms of the [Creative Commons Attribution 4.0 International License](#), which permits unrestricted use, distribution, and redistribution in any medium, provided that the original author and source are credited.



Les températures anormalement douces entre décembre et mars placent cet hiver à la troisième position des hivers les plus chauds. Mais le fait le plus marquant, c'est qu'il a très peu gelé ! C'est même l'hiver où il a le moins gelé depuis plus de 30 ans. Il n'a pratiquement pas neigé en plaine non plus. Conséquence : peu de dépenses et beaucoup d'économies pour les communes et les conseils généraux. C'est le moment de penser aux hivers prochains !!!

En France, entre les mois de décembre et de février, il y a eu en moyenne 14,5 jours de gel contre 31 habituellement. Dans certaines régions de France, il n'a quasiment pas gelé (voir carte). Les ménages, qui ont économisé en moyenne 100 euros sur la note de chauffage soit 3,5 milliards au global, ne sont pas les seuls à apprécier la douceur de l'hiver. Les communes et les conseils généraux sont aussi de la fête. Dans les dépenses du budget de fonctionnement, la note de chauffage des écoles, des collèges et lycées, des salles de sport, des crèches et autres bâtiments publics a suivi le même chemin. Tant mieux pour les mêmes ménages à qui on ne demandera pas de hausse d'impôt pour compenser les dépenses liées aux rigueurs de l'hiver.

ce genre d'hiver ne s'est pas produit (voir graphique ci-dessous). Pourquoi alors ne pas utiliser une partie des économies réalisées pour s'assurer contre le surcoût lié à un hiver anormalement rigoureux dans les années à venir.



Anomalies de gel 1983-2013

Dans chaque commune, le maire, l'adjoint aux finances ou l'adjoint à la voirie doit estimer la dépense de viabilité hivernale pour l'année à venir. Il dispose pour cela des « normales » ou de l'indice de viabilité hivernale, qui le renseigne sur le nombre de jours de gel et les chutes de neige dans une année normale, ce qui lui permet de connaître le nombre de sorties, les frais de personnel et la quantité de sel à prévoir.

Que se passe-t-il si l'hiver est anormalement rigoureux ? Le coût de la viabilité hivernale grimpe en flèche (quantité de sel, personnel, heures supplémentaires, matériel, etc.). Il faut payer et compenser le trou du budget de fonctionnement par une hausse de la fiscalité locale. C'est d'autant plus vrai que la dotation de l'état va être revue à la baisse.

La seule façon de ménager le contribuable, c'est de mettre en place une assurance qui prend le relais des dépenses supplémentaires en cas d'hiver anormalement rigoureux. Cette assurance a évidemment un coût, qu'il suffit d'intégrer dans le budget initial. L'hiver 2014 vient d'offrir aux élus sur un plateau les économies permettant financer la mise en place de l'assurance viabilité hivernale.

Avec une telle assurance, quelle que soit la rigueur de l'hiver, les élus et les contribuables n'auront aucune mauvaise surprise. Si l'hiver est à nouveau clément, il suffit de reconduire l'assurance qui continue de s'autofinancer avec les nouvelles économies. Si l'hiver est anormalement rigoureux, l'assurance prend le relais sans que le budget ne soit dépassé.

Dans un contexte de ras le bol fiscal, les contribuables attendent des élus que l'argent public soit géré avec rigueur. L'hiver 2014 est un cadeau du ciel et une opportunité pour les nouvelles équipes qui vont s'installer dans les semaines à venir de bien débiter leur mandat.